

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

CACES® Grue Auxiliaire de chargement avec ou sans télécommande - recyclage R 490



Date de dernière mise à jour 02 juillet
2024



Formation éligible au CPF

Durée et organisation

Durée 2 jours

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capable de :

- ▶ Préparer les conducteurs ou futurs conducteurs au CACES® grue auxiliaire de chargement

Programme

Utilisation des engins

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Être apte médicalement, être âgé de 18 ans, maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

Profil type : toute personne débutante ou expérimentée à former ou à réactualiser au CACES® des grues auxiliaires de chargement avec ou sans télécommande

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

- ▶ Préparation des opérations
- ▶ Calage du véhicule
- ▶ Exercices à vide
- ▶ Exercices en charge : prise et dépose de charges
- ▶ Reprise du balancement
- ▶ Équipements complémentaires et de préhension

Les règles d'élingage liées à l'utilisation des engins

- ▶ Vocabulaire spécifique
- ▶ Centre de gravité, angle d'élingage 2 brins, 4 brins
- ▶ Coefficient de majoration de sécurité en fonction de l'angle d'élingage

Utilisation des engins de sécurité

- ▶ Protections individuelles : casques, gants, chaussures...
- ▶ Précaution par rapport à l'environnement
- ▶ Respect des abaques de charges
- ▶ Entretien et maintenance du matériel

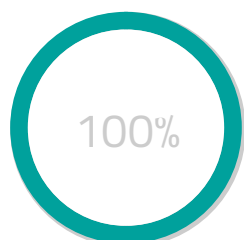
Les différents types de matériel utilisés dans l'entreprise et leur technologie

Législation particulière

Test CACES® théorique et pratique

Indicateurs de performance

▶ Réussite à l'examen :



▶ Satisfaction stagiaire :



100 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : 7 salariés formés en 2023 au CACES® Grue auxiliaire

1456 salariés formés en 2023 sur l'ensemble des CACES® et conduite en sécurité

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 02/07/2024

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

700 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ Exercices pratiques
- ▶ Tests de connaissances

Validation

Remise d'un avis permettant à l'employeur d'autoriser son personnel à conduire une grue auxiliaire de chargement (l'autorisation de conduite est obligatoire) après examen théorique et pratique, délivrance du/des CACES® en fonction des résultats.

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | **Nadia LE CHANU** | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | **Corinne PRIGENT** | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | **Katia CANTIN** | 02 99 74 11 89